

# CABINET REGNIE & ASSOCIES

## Audit Conseil

Avenue Thomas Edison – BP 50035- Téléport 4 - Futuropolis 6  
86361 CHASSENEUIL DU POITOU CEDEX  
Tél. : 05 49 88 02 17 – Fax : 05 49 62 57 88  
E-mail : [audit@cabinetregnie.fr](mailto:audit@cabinetregnie.fr)

### **Pierre-Antoine REGNIE**

Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

### **Véronique REGNIE**

Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

## **ASSOCIATION DIOCESAINE DE POITIERS**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**EXERCICE DU 01/01/2013 AU 31/12/2013**

---



S.A.R.L. au capital de 250 000 €  
N° SIRET : 378 866 206 00030 – I.V.A. intracommunautaire FR63 378 866 206  
Société d'Expertise Comptable et Commissaire aux Comptes  
Tableau de l'Ordre et Compagnie Cour d'appel de Poitiers

# ASSOCIATION DIOCESAINE DE POITIERS

1-3 rue Sainte Croix

86000 POITIERS

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

---

Mesdames,  
Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaire aux Comptes qui nous a été confiée par décision de votre conseil d'administration en date du 18 juin 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE POITIERS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, pour une bonne interprétation des comptes, on se reportera à l'annexe comptable :

- Page 6 : l'association Diocésaine est l'unique structure civile qui regroupe l'ensemble des activités de l'Archevêché et des paroisses qui sont des structures indépendantes canoniquement.
- Page 8 : concernant les immeubles anciens non inscrits au bilan : leur coût historique d'entrée n'est pas significatif.
- Page 9 : concernant les placements, il s'agit du patrimoine de l'Eglise transmis entre les générations.
- Page 10 : les fonds propres de l'association comportent des réserves destinées à financer l'engagement statutaire envers les prêtres âgés en situation de retraite.

## **II. Justification des Appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

La plus grosse partie du patrimoine de votre association est constituée d'immeubles et de placements. En s'appuyant sur le contrôle interne organisé sur l'ensemble des structures canoniques, nous avons particulièrement travaillé sur la notion d'exhaustivité de la remontée des informations financières.

Nous avons conclu à la pertinence des informations financières remontées prises dans leur ensemble. Les particularités sont évoquées dans l'annexe comptable, comme il est dit plus haut.

Votre association émet des reçus fiscaux à l'occasion des dons qu'elle reçoit.

Nous avons analysé la régularité des opérations effectuées à cette occasion et nous l'avons validée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chasseneuil - Futuroscope,  
Le 13 juin 2014



Cabinet REGNIE & Associés  
P.A. REGNIE  
Commissaire aux Comptes

---

**Bilan association**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	91 544	91 295	249	749
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	10 803 157	6 289 511	4 513 646	4 586 197
Installations techniques, matériel et outillage industriels	449 255	359 784	89 471	96 942
Autres immobilisations corporelles	1 024 378	673 734	350 644	349 725
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours	12 263		12 263	12 263
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	338 776		338 776	319 176
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	64 480		64 480	64 480
<b>TOTAL (I)</b>	<b>12 783 853</b>	<b>7 414 324</b>	<b>5 369 530</b>	<b>5 429 532</b>
<b>Stocks en cours</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 689		4 689	19 819
Créances usagers et comptes rattachés	599 235		599 235	722 468
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	299 230		299 230	54 797
. Personnel	21 646		21 646	16 074
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres	355 373		355 373	371 855
Valeurs mobilières de placement	420 838		420 838	631 428
Disponibilités	6 174 457		6 174 457	5 874 210
Charges constatées d'avance	50 750		50 750	84 722
<b>TOTAL (II)</b>	<b>7 926 218</b>		<b>7 926 218</b>	<b>7 775 373</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>20 710 071</b>	<b>7 414 324</b>	<b>13 295 747</b>	<b>13 204 905</b>

**Bilan association(suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le	
	<b>31/12/2013</b> (12 mois)	<b>31/12/2012</b> (12 mois)
<b>Fonds associatifs et réserves</b>		
Fonds propres		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	12 046 573	11 635 880
. Ecart de réévaluation		
. Réserves		
. Report à nouveau	-4 246 143	-3 760 449
. Résultat de l'exercice	525 648	-168 204
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecart de réévaluation		
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>8 326 079</b>	<b>7 707 227</b>
Provisions pour risques et charges	20 795	137 644
<b>TOTAL (II)</b>	<b>20 795</b>	<b>137 644</b>
Fonds dédiés		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes assimilées	3 059 515	3 610 311
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	332 284	816 871
Autres	1 535 679	894 998
Produits constatés d'avance	21 395	37 854
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>4 948 873</b>	<b>5 360 034</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>13 295 747</b>	<b>13 204 905</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Legs nets à réaliser		
. acceptés par les organes statutairement compétents		
. autorisés par l'organisme de tutelle		
Dont en nature restant à vendre		
<b>Engagements donnés</b>		

## Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises	4 056 257		4 056 257	4 640 359
Production vendue biens	73 147		73 147	73 935
Production vendue services	98 900		98 900	103 284
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>4 228 304</b>		<b>4 228 304</b>	<b>4 817 577</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Dons				
Cotisations			6 210	5 450
Legs et donations				
Produits liés à des financements réglementaires				
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Autres produits			3 271 059	2 982 910
Reprise sur provisions, dépréciation				
Transfert de charges			50 684	39 236
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>3 327 953</b>	<b>3 027 596</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>7 556 257</b>	<b>7 845 174</b>
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)				
<b>Produits financiers</b>				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés			196 499	47 884
Reprises sur provisions et transferts de charges			36 803	155 876
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			21 416	11 851
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>254 717</b>	<b>215 611</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion			254 958	567 690
Sur opérations en capital			834 967	183 238
Reprises sur provisions et transferts de charges			116 849	
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>1 206 774</b>	<b>750 927</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>9 017 748</b>	<b>8 811 712</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>				<b>-168 204</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>9 017 748</b>	<b>8 979 916</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises et de matières premières			203 944	215 678
Variation de stock marchandises et matières premières				
Autres achats non stockés			1 337 581	1 220 104
Services extérieurs			837 658	733 888
Autres services extérieurs			826 573	978 239
Impôts, taxes et versements assimilés			271 121	267 920
Salaires et traitements			2 151 704	2 532 181
Charges sociales			875 210	883 741
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association			1 151 725	1 032 800

## Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)
Dotations aux amortissements	436 267	402 083
Dotations aux provisions		
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Autres charges	76 095	82 968
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>8 177 484</b>	<b>8 358 223</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		36 803
Intérêts et charges assimilées	155 265	125 191
Différences négatives de change	0	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		15 459
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>155 265</b>	<b>177 453</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	151 205	204 667
Sur opérations en capital	366	100 160
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		127 644
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>151 571</b>	<b>432 471</b>
Impôts sur les sociétés (V)	7 780	11 769
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)</b>	<b>8 492 100</b>	<b>8 979 916</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>525 648</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 017 748</b>	<b>8 979 916</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
Produits		
. Bénévolat		
. Prestations en nature		
. Dons en nature		
<b>Total Produits - Contributions volontaires</b>		
Charges		
. Secours en nature		
. Mise à disposition gratuite de biens et services		
. Personnel bénévole		
<b>Total charges – Contributions volontaires</b>		



## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2012 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 13 295 747,26 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 525 648,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce – Articles 9 et 11 – Décret N° 83-1020 du 29 Novembre 1983 – Articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2, 24-3)

#### I / REGLES GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- \* continuité de l'exploitation
- \* permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- \* indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels, à l'exception des points figurant dans les paragraphes suivants.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés selon les nouvelles modalités édictées par les règlements du CRC N° 2002-10, 2003-07, 2004-06.

Aucune immobilisation ne fait apparaître d'éléments décomposables.

Les amortissements des immobilisations ont été calculés en fonction de leur durée d'usage dans la mesure où les seuils prévus par l'avis 2005-D du 1<sup>er</sup> juin 2005 du CNC ne sont pas atteints.

#### II / INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES : PRECISIONS SUR L'ADDITION DES COMPTES DES DIFFERENTES ENTITES DU DIOCESE

##### I. Paroisses et Association Diocésaine

L'Association Diocésaine (AD) est une structure qui couvre juridiquement l'ensemble des activités du diocèse et des paroisses regroupées en secteurs, mais du point de vue canonique, les paroisses regroupées en secteurs sont indépendantes.

Les paroisses regroupées en secteurs sont civilement des établissements de l'Association Diocésaine de Poitiers (ADP).

Les comptes des paroisses organisés en secteur, et ceux de l'Association Diocésaine sont tenus séparément avant d'être regroupés comptablement.

Certains services tiennent également une comptabilité séparée avant regroupement.

Les paroisses regroupées en secteurs sont employeurs de leurs salariés et les prennent en charge tant du point de vue social que fiscal.

L'Association Diocésaine prend en charge l'intégralité des traitements des prêtres.

Le paiement des salaires des animateurs pastoraux est mutualisé au niveau de l'Association Diocésaine sans que cela remette en cause la multiplicité des employeurs. Cette mutualisation n'est que l'expression d'une entraide mutuelle et non d'une unité de direction. Elle est concrétisée par des charges salariales dans l'Association Diocésaine.

#### Périmètre des comptes annuels

Ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005.

Décret n°2007-664 du 30 avril 2007.

#### Définition de la structure associative de droit français chargée de couvrir toutes les activités culturelles du diocèse.

L'association diocésaine comprend :

- Le siège de l'association,
- 89 secteurs dont 4 sont intégrées globalement en fin d'exercice sur la base des relevés bancaires,
- 13 territoires dont 4 sont intégrés globalement en fin d'exercice sur la base des relevés bancaires,
- 13 services,
- 1 service des pèlerinages dont la comptabilité est intégrée globalement en fin d'exercice.

On notera que 4 paroisses font l'objet d'intégrations partielles en raison de l'absence de données comptables complètes.

#### 2. Maisons – Mouvements – Services et Association Diocésaine

La scission des comptes de mouvements et services, ainsi que des maisons du Diocèse n'a pas de fondement canonique aussi nettement établi que celui des paroisses.

Seuls les mouvements et services qui se sont dotés d'une structure associative sont distincts comptablement de l'Association Diocésaine tels que :

- La Maison Diocésaine
- Radio Accords Poitou
- Chrétiens Médias
- Immobilière du Poitou
- Association Diocésaine de l'Enseignement Religieux (ADER)
- Gilbert de la Porrée
- Notre Dame de Pitié
- Jeunes en Poitou
- Les Clefs de Notre Dame
- Association pour la Formation en Eglise

Un tableau à la fin de l'annexe indique les résultats de chacune de ces associations.

Les services suivants ont une comptabilité propre avant d'être intégrés dans l'Association Diocésaine :

- Services des Pèlerinages
- Hospitalité du Poitou
- Bibliothèque Diocésaine

Un tableau à la fin de l'annexe résume également les résultats de ces services.

Bien que ces services, mouvements et autres maisons soient en partie liés à l'Association Diocésaine, dans la mesure où cette dernière exerce un contrôle et influe notamment lors de la prise de décisions financières principalement, toutes ces entités sont relativement indépendantes et ont des objectifs communs.

Les associations suivantes sont fiscalisées :

- L'Association Maison Diocésaine
- L'Association Diocésaine de l'Enseignement Religieux (ADER)
- L'Association Gilbert de la Porrée.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

*Actif immobilisé*

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 12 783 853 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	91 544			91 544
Immobilisations corporelles	11 946 027	343 027		12 289 054
Immobilisations financières	383 656	19 600		403 256
<b>TOTAL</b>	<b>12 421 226</b>	<b>362 627</b>		<b>12 783 853</b>

Amortissements et provisions d'actif = 7 414 324 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	90 795	500		91 295
Immobilisations corporelles	6 900 900	422 129		7 323 029
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>6 991 694</b>	<b>422 629</b>		<b>7 414 324</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels séminaire	157	157	0	5 ans
Logiciels diocèse	90 792	90 543	249	5 ans
Logiciels pèlerinage	595	595	0	5 ans
Bâtiments et constructions	10 803 157	6 289 511	4 513 646	30 à 50 ans
Matériels et installations	440 390	359 784	80 606	5 à 10 ans
Collections oeuvres	2 000	0	2 000	Non amortiss.
Collections oeuvres paroisses	6 865	0	6 865	Non amortiss.
Materiel de transport	16 298	16 298	0	4 ans
Mat bureau info & mobilier	1 008 081	657 436	350 644	3 à 5 ans
Immo. corpor. en cours	12 263	0	12 263	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>12 380 598</b>	<b>7 414 324</b>	<b>4 966 274</b>	

Les immobilisations, notamment les immeubles, sont répertoriées. Cependant, la recherche des actes n'est pas terminée.

Elles ne font pas toutes l'objet d'une inscription en comptabilité compte tenu de l'ancienneté de leur entrée dans le patrimoine et de la modicité de leur coût d'acquisition.

Aucune réévaluation n'a été effectuée.

La nouvelle réglementation sur les immobilisations et amortissements par composants est appliquée.

Le poste « Autres participations » regroupe les différentes sommes octroyées sous forme de fonds de dotation à des associations qui se situent dans le prolongement de l'action de l'Association Diocésaine et conformément à son objet.

Un tableau annexe retrace le détail des investissements (hors paroisses) effectués par l'Association Diocésaine dans l'exercice, immobilisés et amortis.

Il convient de noter que trois immeubles reçus en succession sont en attente de vente pour un montant total de 137 666 €.

*Etat des créances = 1 390 714 E*

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	64 480		64 480
Actif circulant & charges d'avance	1 326 234	1 326 234	
<b>TOTAL</b>	<b>1 390 714</b>	<b>1 326 234</b>	<b>64 480</b>

*Produits à recevoir par postes du bilan = 106 302 E*

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	41 914
Disponibilités	64 388
<b>TOTAL</b>	<b>106 302</b>

#### *Créances immobilisées*

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Le prêt UAD ne fait pas l'objet de remboursement. Seuls les intérêts sont acquittés.

#### *Evaluation des valeurs mobilières de placement.*

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré premier sorti).

On rappellera ici que les valeurs mobilières de placement détenues par l'Association Diocésaine ne sont pas de simples excédents de trésorerie ; elles contribuent à porter le patrimoine de l'église entre les générations.

#### *Dépréciation des valeurs mobilières de placement*

Compte tenu des plus-values latentes existantes sur les valeurs mobilières de placement, aucune provision n'a été constituée.

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

*Provisions = 20 795 E*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	137 644		116 849	20 795
Provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>137 644</b>		<b>116 849</b>	<b>20 795</b>

Dans les événements importants de l'exercice figure la continuité de l'engagement contractuel de transfert de la maison de retraite des prêtres dont l'activité était placée dans une association liée (Association Maison de Retraite Sacerdotale).

Les conditions de ce contrat, inscrites en résultat exceptionnel, comportent les éléments suivants :

N° compte	Nature	2013	2012
657800000	Loyers MRS	-201 880,99	
671850000	Charges exceptionnelles MRS	-116 848,80	-177 111,01
675600000	VNC immob fin MRS		-95 244,90
771300000	Ventes des agréments MRS		400 000,00
787500000	Repr prov pour frais MRS	116 848,80	
	Impact sur le résultat =	-201 880,99	127 644,09

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitements	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin d'exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	11 635 880		410 693		12 046 573
Réserves					
Report à nouveau	-3 760 449		-485 694		-4 246 143
RESULTAT DE L'EXERCICE	-168 204	693 852			525 648
Autres fonds associatifs					0
Fonds associatifs avec droit de reprise provisions réglementées					0
TOTAL I	7 707 227	693 852	-75 001	0	8 326 078

**Variation des fonds propres**

Les fonds propres de l'Association Diocésaine de Poitiers comportent (confer le détail des comptes au passif) pour des montants : Inchangés :

- ✓ Les dons affectés aux chantiers diocésains,
- ✓ Les fonds des services Pèlerinages et Hospitalité,

En diminution :

- ✓ Le compte report à nouveau, suite à l'affectation du déficit 2012 est en baisse de 485 694 €.

En augmentation :

- ✓ Les fonds correspondant aux dépôts immobiliers des paroisses regroupées en secteur de 410 693 €

Dans l'attente d'approche plus précise sur l'engagement découlant de l'objet de l'Association Diocésaine vis-à-vis du coût d'entretien des prêtres aînés, les fonds propres de l'association couvrent cet engagement.

**Etat des dettes = 4 948 873 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 059 272	868 023	1 452 381	738 867
Dettes financières diverses	243	243		
Fournisseurs	332 284	2 007 605		
Dettes fiscales & sociales	158 575	158 575		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 377 104	778 469		
Produits constatés d'avance	21 395	21 395		
<b>TOTAL</b>	<b>4 948 873</b>	<b>3 834 310</b>	<b>1 452 381</b>	<b>738 867</b>

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Parmi les dettes, figurent :

- Les dépôts pour 96 296 € sans changement €.
- Les dépôts des prêtres avant legs pour 446 522 € en baisse de 2 000 €.
- Les dépôts des laïcs avant legs pour 129 699 € sans changement.
- Les dépôts successions en paroisses pour 0 € sans changement.

*Charges à payer par postes du bilan = 210 737 E*

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emp. & dettes établ. de crédit	19 133
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	32 648
Dettes fiscales & sociales	145 273
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>210 737</b>

**Annexes aux comptes annuels (suite)****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT***Charges et produits exceptionnels*

<b>Nature</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Produits exceptionnels		65 240
Produits exceptionnels services		1
Aide exceptionnelle UADF		160 000
Produits exceptionnels s/ exercices antérieurs		12 162
Produits exceptionnels s/ exercices antérieurs services		1 082
Produits exceptionnels s/ exercices antérieurs paroisses		16 473
Vente terrain et bâtiment		834 967
Repr pov ch except		116 849
Charges exceptionnelles Maison de Retraite Sacerdotale	116 849	
Charges exceptionnelles s/ exercices antérieurs	32 752	
Charges exceptionnelles s/ exercices antérieurs Paroisses	1 604	
Valeur nette comptable immobilisations corporelles sorties	366	
<b>TOTAL</b>	<b>151 571</b>	<b>1 206 774</b>

*Transferts de charges*

<b>Nature</b>	<b>Produits</b>
Remboursement formation	2 672
Remboursement assurance	146
Remboursement assurance Paroisses	12 810
Remboursement frais divers	2 957
Remboursement affranchissements	2 434
Remboursement IJ prévoyance	2 929
Remboursement salaires	790
Remboursement pour les prêtres	25 947
<b>TOTAL</b>	<b>50 685</b>

*Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

*Honoraires du commissaire aux comptes*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2013 est de 20 935 € TTC, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes de l'Association Diocésaine et des Paroisses : 20 935 € TTC,
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : 0 €.

**Annexes aux comptes annuels (suite)****DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 106 302 E*

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
Aar services( 409800002 )	317
Produits à recevoir paroisse( 468700101 )	1 597
Divers produits à recevoir( 468702000 )	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>41 914</b>

<b>Produits à recevoir sur disponibilités</b>	<b>Montant</b>
Pdts à recevoir int mutualité( 518700000 )	64 388
<b>TOTAL</b>	<b>64 388</b>

*Charges constatées d'avance = 50 750 E*

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Congrès( 486001002 )	10 263
Charges const. d'avance( 486100000 )	38 190
Assurances( 486102000 )	2 296
<b>TOTAL</b>	<b>50 750</b>

*Charges à payer = 210 737 E*

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des étab. de crédit</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus emprunts( 168840000 )	19 133
<b>TOTAL</b>	<b>19 133</b>

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Factures non parvenues( 408112000 )	32 648
<b>TOTAL</b>	<b>32 648</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Provision congés payés acquis( 428200000 )	98 618
Ch soc congés à payer( 438200000 )	46 655
<b>TOTAL</b>	<b>145 273</b>

<b>Autres dettes</b>	<b>Montant</b>
Charges à payer paroisse( 468600101 )	13 682
<b>TOTAL</b>	<b>13 682</b>

*Produits constatés d'avance = 21 395 E*

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Avance assise( 487001002 )	21 215
Produits constatés d'avance( 487100000 )	180
<b>TOTAL</b>	<b>21 395</b>



